





No dossier TAQ: SAS-M-253920-1610

Assessmentation de la requête

DÉCISION sur requête incidente

- Considérant que la requête a fait l'objet le 28 novembre 2016;
- Considérant que pour compléter sa demande la requête devra fournir plusieurs documents;
- Considérant que sa demande sera traitée par le dans les jours suivants;
- Le Tribunal estime que le présent recours est prématuré;

PAR CES MOTIFS le Tribunal:

REJETTE le recours.

Signature: Yolande Pélissier-Racine

Date: 16/12/16  
A M J